



Note d'orientation n° 2 de l'UIL

L'importance de la
jeunesse : doter les
jeunes vulnérables des
compétences de base
et pour la vie courante

Le défi mondial de la jeunesse

Plus d'un milliard de jeunes âgés de 15 à 24 ans vit sur la planète et représente le groupe le plus important jusqu'ici devant assimiler des connaissances, pour passer de l'enfance à l'âge adulte. Près de 87 pour cent d'entre eux vivent dans les pays en développement (Nations Unies, Département des affaires économiques

La jeunesse mondiale en chiffres (15-24 ans):

- Adolescents non scolarisés : 70 millions en 2010, dont 48 % de filles (UNESCO, 2012)
- Presque 9 jeunes illettrés sur 10 vivent dans deux régions : Asie du Sud et de l'Ouest (62 millions) et Afrique subsaharienne (48 millions) (ISU, 2013)
- Jeunes chômeurs : environ 73 millions en 2013 (OIT, 2013)
- Parmi les nouvelles infections au VIH chez les personnes de plus de 15 ans, le groupe d'âge 15-24 ans représentait 42 % en 2010 (ONUSIDA, 2012).

et sociales, Division de la population, 2011). Pas moins de 123 millions de cette génération, dont 61 pour cent sont des filles, seraient illettrés (ISU, 2013).

Les jeunes qui n'ont jamais fréquenté l'école et ceux qui ont décroché (ou qui ont été « poussés dehors ») font partie des plus vulnérables. Exclus de l'enseignement de base, ils sont également privés d'un nombre considérable d'opportunités. Dans notre monde d'aujourd'hui marqué par les disparités en termes de ressources

sociales, économiques et technologiques, cette situation limite non seulement leurs chances dans la vie (accès à un enseignement formel de qualité, à la formation technique et professionnelle et à l'emploi), mais aussi leur contribution potentielle au développement de leur pays.

Engagement des gouvernements

Le rôle autonomisant des programmes d'éducation et de formation, en particulier ceux qui préparent les jeunes et les adultes vulnérables à affronter les défis personnels, sociaux et économiques, est souligné dans le document final de la sixième Conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFINTEA VI), le *Cadre d'action de Belém*. Adopté en 2009 par 144 États membres de l'UNESCO, ce document met en avant le droit des jeunes et des adultes à l'éducation, ainsi que l'importance d'exploiter le pouvoir et le potentiel de l'apprentissage des jeunes pour le développement pacifique et durable de leurs sociétés (UIL, 2010).

Alphabétisation et aptitudes à la vie pratique pour contrer la vulnérabilité

Dans leur passage de la tutelle parentale à l'autonomie, les jeunes doivent maîtriser l'interaction complexe de changements

physiques, socio-psychologiques et culturels. Ils doivent gérer leur cheminement à travers différentes étapes décisives, telles que l'entrée dans le cycle d'enseignement secondaire, l'amorce d'une vie professionnelle productive, l'adoption d'un mode de vie sain, la fondation d'une (nouvelle) famille ou l'exercice de la citoyenneté. Si ces étapes de transition varient considérablement d'un contexte à l'autre, elles mettent tous les garçons et les filles de la planète dans des situations qui les rendent plus vulnérables que les adultes. La disparité entre les sexes est un autre facteur important de la vulnérabilité, parallèlement à d'autres éléments tels le statut socioéconomique et l'appartenance ethnique.

La littératie et les aptitudes à la vie pratique sont largement reconnues pour être le fondement de toute forme d'apprentissage complémentaire. Comme le stipule la *Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous*, les besoins éducatifs fondamentaux « concernent aussi bien les outils d'apprentissage essentiels (lecture, écriture, expression orale, calcul, résolution de problèmes) que les contenus éducatifs fondamentaux [...] dont l'être humain a besoin pour survivre, pour développer toutes ses facultés, pour vivre et travailler dans la dignité, pour participer pleinement au développement, pour améliorer la qualité de son existence, pour prendre des décisions éclairées et pour continuer à apprendre. » (UNESCO, 1990, Art. I. 1.). Plus de 20 ans après, la satisfaction des besoins des jeunes vulnérables en compétences de base et pour la vie courante revêt un caractère d'autant plus urgent que nous voulons assurer leur pleine participation à la société.



Des politiques pour les jeunes vulnérables

Privilégier la jeunesse vulnérable dans la conception des politiques est une procédure complexe, qui nécessite la participation active et soutenue de toutes les parties prenantes. L'idéal est d'impliquer les jeunes de sorte à faire entendre leur voix et à perfectionner en même temps leurs capacités.

Les politiques destinées aux jeunes se heurtent à une difficulté lorsqu'il s'agit de cibler un certain groupe d'âge. Il n'existe en effet aucun consensus international quant à la tranche d'âge qui définit les jeunes. En Union africaine, la jeunesse couvre la période de 15 à 35 ans et dans l'Union européenne de 15 à 29 ans. Dans ses statistiques, le système des Nations Unies définit les jeunes comme figurant dans la tranche d'âge 15-24 ans (UNESCO, 2012). Et au sein des divers pays, les organes publics réalisent des mesures en faveur de groupes d'âge spécifiques.

En vue d'établir comment les pays traitent la question des jeunes vulnérables dans leurs politiques et programmes, une étude multinationale sur l'éducation de la jeunesse vulnérable aux compétences de base et pour la vie pratique (*Literacy and Life Skills Education for Vulnerable Youth*¹) a été entamée en 2010. Associée à deux forums stratégiques régionaux, elle a sélectionné des exemples de politiques existantes et permis de tirer quelques enseignements sur les politiques efficaces :

Prendre des dispositions spécifiques pour les jeunes vulnérables

La politique de la jeunesse du **Cambodge** s'efforce de protéger les jeunes en danger par le biais de compétences professionnelles, techniques et pour la vie courante. Ces dernières couvrent la pensée critique, la collecte de l'information, la résolution de problèmes, la prise de décisions, la négociation et la capacité d'apprendre à apprendre. La politique nationale de la jeunesse en **Tanzanie** met l'accent sur les jeunes sans emploi, ceux qui ont quitté leur foyer, et sur les filles victimes de pratiques traditionnelles néfastes telles que les mutilations génitales, le mariage et la grossesse précoces.

Un autre exemple est fourni par la Politique nationale de santé des jeunes et des adolescents en **Haiti**, élaborée à partir d'une analyse de la situation sanitaire effectuée en 1999, qui a identifié les jeunes « en situation spécialement difficile ». Ce document mentionne expressément les enfants des rues, les enfants en domesticité, les enfants abandonnés et les orphelins, les enfants prostitués et les enfants handicapés.

1 En vue d'orienter les activités de suivi de CONFINTEA VI, une étude multinationale accompagnée d'un dialogue stratégique intitulée « Éducation des jeunes vulnérables aux compétences de base et pour la vie pratique » a été lancée en août 2010 par l'UIL, en coopération avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Deux forums stratégiques (un à Bamako, Mali, et un autre au Caire, Égypte, en 2011) ont rassemblé les données probantes sur les moyens de traiter efficacement dans les politiques les programmes d'éducation des jeunes vulnérables aux compétences de base et pour la vie pratique, dans l'objectif d'accroître leur participation.

Cette politique vise à garantir aux jeunes le droit à la santé, au moyen de mesures d'éducation et de sensibilisation qui élargissent les connaissances, font évoluer les valeurs et transmettent des compétences pour la vie courante.

Faire de la jeunesse l'affaire de tous

La politique nationale du **Brésil** implique différentes parties prenantes, de sorte à délimiter clairement les rôles et responsabilités. Le conseil national de la jeunesse élabore et soumet des propositions pour l'action gouvernementale de sensibilisation aux politiques de la jeunesse, et favorise les études et la recherche sur la réalité socioéconomique des jeunes. Ce conseil est composé de 60 membres, dont 40 représentant la société civile et 20 le gouvernement fédéral. Le secrétariat national à la jeunesse est l'office responsable des jeunes au niveau du gouvernement fédéral et participant à des programmes et activités gouvernementaux. Au **Bangladesh**, l'institution responsable de la politique nationale de la jeunesse est le ministère de la jeunesse. Cette politique nationale insiste sur les TIC, les capacités d'encadrement et sur la formation professionnelle de la main-d'œuvre.

Favoriser la participation des jeunes

La politique de la jeunesse en **Éthiopie** a été conçue par un groupe de travail dirigé par le gouvernement de la République fédérale démocratique d'Éthiopie (RFDE), et composé de membres des institutions publiques, des associations de jeunes et des ONG ainsi que d'experts dans divers secteurs dont l'éducation et la santé. Mentionnons que plus de la moitié de ces membres étaient des jeunes (RFDE, 2010). Le **Timor oriental** illustre la démarche d'un gouvernement pour créer un mécanisme tel le « parlement des jeunes », qui garantit en permanence que les jeunes ont voix au chapitre dans la conception de leur politique nationale. Ce parlement inclut les jeunes vulnérables pour garantir la défense de leurs intérêts dans les procédures nationales de prise de décision.





Des programmes pour les jeunes vulnérables

Conscients du fait que la majorité des jeunes vulnérables doivent être dotés des compétences qui leur permettent de devenir des acteurs du changement en vue d'un avenir viable, les gouvernements et groupes non gouvernementaux doivent surmonter un premier obstacle, qui consiste à identifier ces jeunes et à les atteindre au moyen de programmes spécifiques. L'examen des pratiques efficaces révèle qu'en dépit des situations et contextes variés, ces programmes ont quelques éléments de pratique en commun :

Recenser les jeunes vulnérables

YouthMap par exemple, un programme de la Fondation internationale pour la jeunesse (IYF, 2011), est une initiative destinée à évaluer les conditions de vie des jeunes et à promouvoir les pratiques et programmes prometteurs pour la jeunesse. Comme dans le cas du **Sénégal**, les évaluations portent sur les périodes de transition entre l'adolescence et l'âge adulte dans divers domaines - éducation, travail, santé, fondation d'une famille et citoyenneté. Chaque évaluation contient des questions scientifiques adaptées aux conditions spécifiques des jeunes.

Intégrer l'alphabétisation aux compétences pour la vie courante et à la formation professionnelle

Au **Népal**, le projet des champs-écoles s'adresse aux jeunes filles qui n'ont pas été scolarisées, par un cours d'alphabétisation de neuf mois qui intègre une initiation aux techniques agricoles écologiques visant à accroître les récoltes. Dans l'apprentissage de l'écriture, de la lecture et du calcul, ce cours incorpore en outre des informations sur la nutrition, la santé reproductive, les conséquences du mariage précoce, les rapports sexuels non protégés et le VIH/sida.

Impliquer les jeunes vulnérables aux différentes étapes de la conception des programmes

Au **Libéria**, le projet éducatif pour les jeunes (*Youth Education Pack Project, YEP*), réalisé par le Conseil norvégien pour les réfugiés, s'adresse aux jeunes qui n'ont pas été scolarisés en raison de la guerre. La communauté ainsi que les jeunes sont impliqués dans la définition du contenu de ce programme. Outre l'alphabétisation, l'acquisition de compétences pour la vie courante comprend une éducation à la santé, à la paix et aux droits fondamentaux, un soutien psychosocial et les compétences entrepreneuriales. Plusieurs ONG en **Inde** travaillent avec les *dalits* (ancienne communauté des « intouchables ») et avec les jeunes des tribus autochtones pour les aider à créer des associations. Ils acquièrent ainsi la confiance en soi ainsi que des aptitudes qui leur permettent d'être participants d'égal à égal.

Un cadre politique favorable et des programmes bien ciblés sont indispensables à une participation accrue des jeunes vulnérables. Pour que les gouvernements et les ONG puissent répondre aux divers besoins éducatifs des jeunes en danger, l'implication active de ces derniers est nécessaire dans toutes les phases de la conception des politiques et des programmes. L'UNESCO attribue une priorité aux jeunes et accorde une grande importance à leur participation à tous les niveaux. Plusieurs gouvernements, en coopération avec leurs partenaires, nous prouvent que cela est possible.

Références

- ILO/OIT. 2013. *Facts on Youth employment*. Geneva, ILO. (ILO International Year of Youth Fact Sheet). http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_143353.pdf.
- International Youth Foundation/Fondation internationale pour la jeunesse. 2011. *Youth Assessment: the Road Ahead*. Baltimore, International Youth Foundation.
- UNAIDS/ONUSIDA. 2012. *Fact Sheet: Adolescents, Young People and HIV*. Geneva: UNAIDS. http://www.unaids.org/en/media/unaids/contentassets/documents/factsheet/2012/20120417_FSadolescentsyoungpeoplehiv_en.pdf.
- UNESCO. 2012. *Jeunes et compétences : l'éducation au travail ; Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous - 2012*. Paris: UNESCO.
- United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division / Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population. 2011. *World Population Prospects: The 2010 revision*. New York, United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division, (CD-ROM).
- UIL. 2010. *CONFITEA VI : Cadre d'action de Belém : Exploiter le pouvoir et le potentiel de l'apprentissage et de l'éducation des adultes pour un avenir viable*. Hamburg, UIL.
- UIS/ISU. 2013. *Adult and Youth literacy. National, regional and global trends, 1985-2015*. Montreal, UIS.
- UNESCO. 1990. *Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous et Cadre d'action pour répondre aux besoins éducatifs fondamentaux*. Paris, UNESCO.